

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

VOIR, ÉCOUTER, RASSURER  
POUR IDENTIFIER LES  
BESOINS TRAITEMENT ET  
ORIENTER LE SUIVANT OU  
ACCOMPAGNER  
SUFFISAMMENT BIEN

Dr. Sarah Deslandes  
Directrice de l'unité de soins



**FONDATION  
CARREFOUR**



Message du Président du Conseil de Fondation	4
Message du Directeur	8
Rapport d'activité AEMO	12
Rapport d'activité ASAP	14
Rapport d'activité ASAEF	16
Rapport d'activité La Batoude	18
Conseil de Fondation au 31   12   2025	20
Personnel au 31   12   2025	22
Rapport de révision 2025	26
Nous contacter	34

## SOMMAIRE

En 2022, Mesdames Esther Blaz et Nicole Binggeli, alors Présidente et Vice-Présidente du Conseil de Fondation Carrefour évoquaient, dans la foulée d'une analyse institutionnelle, la nécessité de renforcer la diversité des compétences au sein du Conseil. C'est non sans une certaine émotion que je peux aujourd'hui vous présenter l'ensemble des membres qui le compose. Si la dernière nomination date de début 2026, l'année 2025 marque la fin de la recherche de nouvelles compétences pour permettre d'accompagner au mieux le développement de la Fondation Carrefour. Ainsi, le Conseil de Fondation est composé des membres suivants :

#### **Kilian Winz, président**

Diplômé d'un Bachelor à la HEP puis d'un Master en sciences de l'éducation avant l'obtention d'un doctorat en sciences de l'éducation en 2022 à l'Université de Genève, Kilian Winz a passé quelques mois à l'observatoire sociologique du changement à Sciences Po Paris.

Depuis 2023, il travaille à la Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud en qualité de conseiller en développement organisationnel. Parallèlement à ses activités professionnelles, il préside le Conseil de fondation Carrefour depuis 2023, et est aussi actif en politique à Milvignes.

#### **Philippe Godet, vice-président**

Après avoir achevé une formation d'expert-comptable, Philippe Godet a exercé pendant dix-huit années en fiduciaire, audit et conseils aussi bien de PME que de sociétés internationales, surtout dans l'industrie. Il est ensuite devenu associé d'Ernst and Young et directeur du siège de Neuchâtel.

Après ce chapitre dans le secteur privé, il a œuvré pendant vingt ans au Contrôle cantonal des finances à Neuchâtel, en qualité d'adjoint puis comme directeur. Il a mené des audits et surveillance de l'administration cantonale neuchâteloise et des entités paraétatiques (UNINE, HE-ARC, SCAN, Association RUN, CNERN, entre autres.).

Depuis 2022, il est consultant indépendant avec spécialisation dans le domaine public. Il est également membre de différents conseils d'administration comme le SCAN par exemple ou membre du Conseil de l'Université de Neuchâtel.

#### **Marc Bernoulli**

Diplômé ès sciences sociales de l'Université de Lausanne, formation complétée par un CAS en gestion des ressources humaines à HEC Genève, Marc Bernoulli est au bénéfice d'une expérience diversifiée de plus de vingt-cinq ans dans la gestion des ressources humaines et le management.

Il a occupé plusieurs postes de direction, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Il a en particulier dirigé le Service des ressources humaines de la Ville de Neuchâtel durant de nombreuses années avant de rejoindre un cabinet de conseils en ressources humaines, expérience qui lui a permis d'accompagner de nombreuses organisations de travail sur des sujets tels que l'audit organisationnel, l'analyse du climat de travail, la formation, l'outplacement, notamment.

Depuis octobre 2024, Marc Bernoulli occupe le poste de directeur de la CCT Santé21, dont la mission est de garantir le bon fonctionnement de la convention, qui réunit 72 institutions, représentant près de 7'000 collaboratrices et collaborateurs du secteur de la santé neuchâtelois.

#### **Aline Bressoud**

Titulaire d'un Bachelor en sciences politiques et d'un Master en politique et management publics (IDHEAP), Aline Bressoud travaille en tant que cheffe de projet au sein du Groupement romand d'étude des addictions (GREA) à Lausanne. Dans le cadre de ses fonctions, elle est responsable de la mise en œuvre de formations dans le domaine des addictions à destination des institutions du secteur social et de la santé, ainsi que d'entreprises privées.

>>>

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU  
CONSEIL DE FONDATION

Elle a auparavant travaillé pour le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) en tant que secrétaire politique et a mené plusieurs campagnes de votation nationales. Parallèlement à ses activités professionnelles, elle est engagée en politique. Elle a ainsi planifié et coordonné la dernière campagne d'élections communales du Parti socialiste de la commune de Neuchâtel (PSCN) et est également active au sein du comité de rédaction du média Pages de gauche, pour lequel elle rédige régulièrement des articles.

Aline Bressoud est membre du Conseil de fondation de Carrefour depuis 2023 et a notamment participé à l'organisation du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation, fêté en 2025.

### Xavier Humair


Après avoir suivi l'Ecole Normale à Neuchâtel, Xavier Humair a enseigné durant treize ans dans des classes de l'école primaire de la Chaux-de-Fonds. En 2010, il est devenu sous-directeur des écoles enfantines et primaires de la ville de Neuchâtel, puis directeur-adjoint pour le cycle 2 du centre scolaire des Terreaux deux ans plus tard.

Depuis 2017, il occupe le poste de directeur général du centre scolaire des Terreaux. Parallèlement, il fait partie du comité du groupe local de Pro Juventute puis Pro Junior.

Il siège au sein du conseil de la fondation Carrefour dès 2021. Suite à la scission de l'ANMEA en trois entités il y a deux ans, je préside celle dévolue aux fondations pour la jeunesse l'AFNJ.

### Jean-Marie Röthlisberger

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Neuchâtel et du brevet d'avocat depuis 2003, Jean-Marie Röthlisberger pratique le barreau en qualité d'indépendant, spécialisé en droit pénal (spécialiste FSA droit pénal).



Il a également obtenu un CAS en aide aux victimes d'infractions et fait parties de l'association Avocat.e.s de l'enfant Suisse, ainsi que de différents conseils de fondation ou d'administration, ou encore de commissions. Il est également instructeur sapeur-pompier et président du Tribunal militaire 1. Il a rejoint notre conseil de fondation en 2013.

### Jacqueline Zosso

Après un diplôme de technicienne de laboratoire en analyses médicales, Jacqueline Zosso est ensuite devenue formatrice d'éducatrice en santé sexuelle, collaborant avec l'association GIS (Groupe Information Sexuelle) pendant vingt ans. Elle a donné des cours d'éducation à la santé sexuelle aux enfants, adolescents, et jeunes adultes dans tout le canton de Neuchâtel. Elle a organisé des séances d'informations pour les adultes sur le sujet du développement psycho-sexuel de l'enfant et de l'adolescent. Elle a formé plusieurs stagiaires, et donné des cours de méthodologie dans le cadre du DAS HES-SO, toujours dans ce même domaine.

Elle a été conseillère communale à Peseux et a conduit les dicastères de l'Action Sociale et de l'Instruction Publique pendant dix ans. Elle est membre du Groupe Socialiste du canton de Neuchâtel. Elle est actuellement à la retraite, a trois enfants et trois petits-enfants.

Il m'est ainsi donné l'occasion d'adresser mes vifs remerciements à mes six collègues qui, de par leur parcours, leurs expériences et leurs expertises, permettent de cheminer ensemble pour faire évoluer au mieux les prestations délivrées aux jeunes et aux familles du canton de Neuchâtel dans un contexte exigeant.

Kilian Winz-Wirth  
Président



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU  
CONSEIL DE FONDATION

### Une année charnière

En qualité de directeur, l'année 2025 m'a rappelé combien le travail social demande à la fois humilité, responsabilité et confiance dans les compétences des professionnels qui le font vivre au quotidien.

Elle a été marquée à la fois par la stabilité de notre mission, l'intensification des enjeux sociaux et institutionnels, et la nécessité de faire évoluer nos modes d'organisation et de pilotage face à une réalité toujours plus complexe.

Dans ce contexte, la responsabilité de la direction consiste à maintenir un cap clair : soutenir les équipes, préserver le sens du travail éducatif et social et adapter progressivement l'institution aux réalités d'un environnement en constante évolution.

### Un contexte exigeant et en mutation

2025 a confirmé plusieurs tendances de fond. Cette évolution se traduit notamment par une augmentation de la complexité des situations accompagnées, où se mêlent souvent des dimensions éducatives, sociales, psychiques et familiales.

Les équipes sont ainsi amenées à intervenir dans des contextes où les attentes institutionnelles, les contraintes du système et les réalités vécues par les familles nécessitent des ajustements permanents et un travail de coordination toujours plus important avec les partenaires du réseau.

Cette réalité se reflète dans le volume et la diversité des suivis au sein du dispositif AEMO, qui a accompagné en moyenne 438 situations par mois, avec une liste d'attente d'une cinquantaine de demandes.

Dans ce contexte, la direction a maintenu un équilibre délicat entre les exigences institutionnelles et contractuelles, la réalité du terrain et la préservation du sens du travail pour les équipes.

### Pilotage stratégique et gouvernance

Cette année a également été marquée par un important travail de consolidation institutionnelle visant à clarifier les responsabilités, à renforcer la cohérence du pilotage et à soutenir les responsables d'équipes dans leur

rôle de décision et de régulation, dans un environnement professionnel toujours plus exigeant.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté progressive de renforcer la cohérence du fonctionnement de l'institution, en consolidant les espaces de décision, les processus internes et les modalités de collaboration entre la direction, les responsables d'équipes et les équipes éducatives.

Ces évolutions ne relèvent pas d'une transformation spectaculaire, mais d'un travail patient de structuration et de maturation organisationnelle, destiné à permettre à la fondation de faire face aux défis futurs munies de bases solides.

### Évolution et consolidation des prestations

Les prestations de la fondation ont poursuivi leur développement en réponse aux besoins identifiés sur le terrain, notamment à travers le renforcement du dispositif ambulatoire.

Plusieurs projets et réflexions ont également permis d'ouvrir ou de consolider certaines orientations de travail, notamment autour des transitions de parcours des jeunes, de l'accompagnement vers l'autonomie et du développement d'outils transversaux de soutien social et éducatif mobilisables dans différentes prestations de la fondation.

Dans ce cadre, certains dispositifs existants – tels que l'accompagnement au travail, le soutien social ou les ateliers éducatifs – ont été consolidés.

### Ressources humaines : soutenir, reconnaître, responsabiliser

Les enjeux liés aux ressources humaines demeurent centraux pour la fondation. Il s'agit notamment de soutenir les équipes dans un contexte de charge émotionnelle et organisationnelle élevée, de renforcer les espaces de dialogue, de régulation et de réflexion collective, et d'accompagner les responsables d'équipes dans leur rôle de pilotage, de décision et de soutien.

La reconnaissance du travail accompli, la confiance accordée aux compétences professionnelles et la responsabilisation individuelle et collective constituent des éléments essentiels pour maintenir la qualité des interventions.

>>>

### Travail en réseau et partenariats

La direction s'est particulièrement investie dans :

- les échanges avec les autorités de protection et les services cantonaux ;
- la participation aux réflexions interinstitutionnelles et aux réseaux professionnels ;
- la représentation de la fondation dans des espaces de dialogue visant à faire évoluer les pratiques et les cadres existants.

Ces démarches contribuent à renforcer la coordination entre les acteurs du réseau et à favoriser des réponses plus cohérentes face aux situations souvent complexes rencontrées sur le terrain. À ce titre, la Fondation Carrefour entend continuer à jouer pleinement son rôle d'acteur expert, engagé et reconnu du dispositif cantonal de soutien aux enfants, aux jeunes et aux familles.

### Enjeux, limites et apprentissages

La direction est consciente que tous les objectifs ne peuvent être atteints simultanément et que certaines décisions impliquent des arbitrages parfois difficiles. L'échec, l'ajustement et le doute font partie intégrante d'une démarche responsable.

Ces éléments ne constituent pas des faiblesses, mais des sources d'apprentissage indispensables pour faire évoluer l'institution avec lucidité.

### Le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Carrefour : un temps de sens et de responsabilité

L'année 2025 a été marquée par le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Carrefour, célébré non pas comme un simple jalon symbolique, mais comme un temps fort de réflexion et de prise de position.

Cet événement a été placé sous la thématique des violences envers les enfants et les jeunes lors de séparations parentales conflictuelles, une réalité trop souvent silencieuse, complexe et multifactorielle, à laquelle les institutions sociales sont quotidiennement confrontées.

À travers les échanges et les interventions proposés à cette occasion, il a été rappelé que la prévention, le repérage et l'accompagnement des situa-

tions de violence exigent des dispositifs cohérents, des professionnels formés et des collaborations étroites entre les acteurs du réseau.

Ce choix thématique a également mis en évidence les tensions existantes entre les besoins croissants observés sur le terrain et les moyens disponibles, tout en réaffirmant la responsabilité collective de ne pas banaliser ces situations ni de les réduire à des réponses uniquement procédurales.

### Perspectives

La Fondation Carrefour dispose de bases solides, d'équipes engagées et d'une vision claire des défis qui l'attendent. Les priorités pour les années à venir porteront notamment sur :

- la poursuite de l'adaptation des dispositifs aux réalités du terrain ;
- le renforcement du pilotage stratégique et organisationnel ;
- le maintien du sens, de l'éthique et de la qualité des accompagnements ambulatoires.

### Conclusion

Le travail éducatif ambulatoire ne peut se réduire uniquement à des logiques de chiffres ou de procédures. Il exige du temps, de l'humilité, des doutes, des convictions fortes et une capacité permanente à ajuster nos pratiques.

Au-delà des dispositifs et des organisations, ce sont avant tout les relations humaines, l'engagement des professionnels et la confiance accordée par les personnes accompagnées qui donnent sens à l'action de la Fondation Carrefour.

La direction tient à saluer l'engagement des collaboratrices et collaborateurs, la confiance du Conseil de fondation ainsi que la collaboration avec les partenaires. Forte de son expérience et de l'engagement de ses équipes, la Fondation Carrefour continuera d'assumer pleinement sa responsabilité d'acteur du dispositif cantonal de protection et d'accompagnement des jeunes et des familles.

Bernard Marchand  
Directeur

L'AEMO a développé deux ateliers cette année.

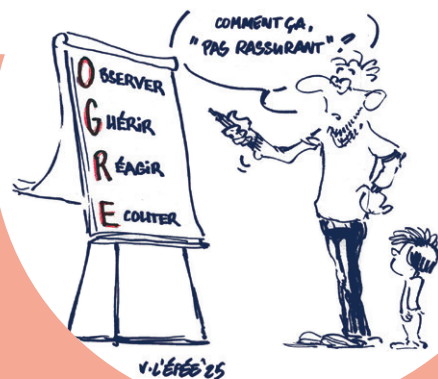
### Atelier parents

L'atelier destiné aux parents baptisé « Moi parent, parlons-en entre parents », où l'objectif était de permettre aux parents, désireux de partager leur expérience de vie familiale et ayant le souhait de rencontrer d'autres familles accompagnées par notre service, d'avoir un moment d'échange, encadré par des intervenants AEMO. Nous organisons régulièrement des ateliers de diverses thématiques telles que, la gestion des émotions, la gestion des écrans, etc. avec l'apport d'aspects théoriques et d'outils pédagogiques. L'idée de cet atelier était de prendre le contre-pied en ne proposant aucun apport de professionnels, mais en se basant sur les expériences de vie des participants, leurs ressources, leur empathie.

Ainsi, les sept parents qui y ont participé sont devenus, le temps de ces échanges, des experts à disposition du collectif, faisant preuve d'écoute, de recul, d'analyse et ayant à cœur d'offrir des conseils et du soutien à leurs pairs. Notre rôle en tant qu'intervenant s'est limité à offrir l'espace et le cadre sécurisé à la tenue de ces trois rencontres. C'est avec une immense satisfaction que nous avons constaté à quel point cet atelier a répondu à un besoin essentiel : se sentir moins seul !

Des témoignages que nous avons recueillis est ressortie cette notion de honte quant aux difficultés familiales rencontrées, de jugement de la société mais aussi de la famille élargie et de grande solitude. Avoir la possibilité d'échanger entre pairs qui traversent le même type de souffrance et de questionnement a permis aux familles concernées, de dédramatiser la complexité des événements qui jalonnent leur parcours de parents. Elles ont apprécié ces moments d'échange d'égaux à égaux.

De notre côté, cela nous a permis d'effectuer un pas de recul également au sens où permettre de telles rencontres entre les familles apporte une dimension supplémentaire que nous, professionnels, ne sommes pas aptes à apporter dans le cadre d'un accompagnement. L'humilité demeure le maître-mot, la rencontre de l'autre « en présentiel » une chance à saisir !



### Atelier jeux de société

Huit enfants de sept à onze ans ont participé à l'atelier « Apprendre à jouer le jeu », sur inscription, aux trois rencontres proposées « à quinzaine » aux mois d'octobre et de novembre, durant une heure et quart. L'objectif était de partager des moments encadrés qui permettent d'expérimenter la vie en groupe (s'intégrer et être en lien, respecter les règles), de découvrir des jeux et leurs bénéfices.

Le premier atelier a débuté par l'élaboration d'une charte de fonctionnement. Tous les enfants ont pu dire ce qui leur permettrait de se sentir bien durant ces rencontres. Les points préparés en amont par les intervenantes n'ont été que peu utilisés, car les enfants ont eux-mêmes exprimé ce qui était nécessaire à un bon fonctionnement du groupe. Durant les ateliers, la charte a été respectée, à la satisfaction de tous les participants. Les enfants ont joué à différents jeux de société, tous choisis par les intervenantes. Ils ont joué tous ensemble, par quatre, par deux et seuls, les groupes étant formés par les adultes.

À la fin de chaque rencontre, tous les enfants ont évalué positivement le moment passé ensemble. Tous ont trouvé leur place dans le groupe, ont participé de manière adéquate et constructive et auraient voulu poursuivre l'activité. Chacun d'eux a ensuite été ravi de faire découvrir un jeu utilisé durant les ateliers à ses parents lors d'un entretien AEMO habituel.

Tous les parents nous ont indiqué que leur enfant avait relevé la bonne entente dans le groupe. De plus, certains ont souligné que le retour effectué par leur intervenante changeait du regard porté par l'école ou le parascolaire à propos du fonctionnement de leur enfant dans un groupe.

Ces deux belles expériences confirment l'importance de permettre aux familles que nous accompagnons, de se rencontrer et de partager.

Julie Müller et Daniel Reusser

En 2025, une attention particulière a été portée au maintien de notre présence dans l'espace public. Celle-ci s'est concrétisée notamment à travers nos tournées TSHM (Travail Social Hors Murs) hebdomadaires, ainsi que lors de nombreuses manifestations sur nos différents lieux d'intervention. Ces moments sont des occasions précieuses de rendre visible notre action, d'expliquer notre travail et d'ouvrir des espaces d'échange accessibles aux jeunes comme aux habitant-e-s.

Le second semestre a été marqué par une forte augmentation des demandes d'accompagnements individuels, mettant à l'épreuve notre organisation et notre disponibilité. Nous l'expliquons en partie par le bouche-à-oreille entre jeunes, mais cela reflète aussi une évolution des situations rencontrées. En effet, ils et elles sont confronté-e-s à des réalités parfois lourdes, dans des contextes personnels, familiaux et professionnels exigeants et souvent fragmentés, alors même que les ressources du réseau sont sous tension. Dans ce cadre, la nécessité d'un accompagnement de proximité, souple, réactif et continuellement adapté s'impose comme une évidence.

La partie suivante a été écrite par un jeune qui a accepté de participer à ce rendu. Il y décrit son vécu lors des permanences-repas et d'une marche organisée en septembre.

### **Permanences-repas**

Les repas permettent de créer de multiples moments de partage interculturel. Par exemple, le local de l'ASAP se trouve à proximité d'un centre d'hébergement accueillant des jeunes issu-e-s de la migration. Des liens se créent entre les personnes vivant dans les environs, comme un couple de voisins, grâce aux repas que nous partageons ensemble.

Toutes ces rencontres permettent de mieux se connaître et de partager nos expériences de vie. Certains jeunes ont ainsi pu améliorer leurs relations et leur image auprès des autres. Ces repas offrent un lieu sécurisant pour toutes et tous. Chaque jeune a besoin d'un certain soutien de la part d'un adulte de référence. Ce qui est positif, c'est que les accompagnements sont adaptés à chacun-e et qu'ils restent accessibles à la demande des jeunes.

### **Week-end de marche**

Nous sommes partis un week-end de marche avec les éducateurs et deux jeunes. Cela nous a permis d'avoir de beaux échanges et d'apprendre beaucoup de choses. Nous avons marché depuis La Chaux-de-Fonds, sur le sentier de la voie révolutionnaire, jusqu'à la cabane de la Menée en passant par Tête de Ran. Nous nous sommes arrêtés à la Roche aux Cros pour faire un feu et pique-niquer. Nous avons grillé de la viande et mangé du pain, du fromage et bu du café. Les éducateurs m'ont transmis de nombreuses informations sur la région, et le miel de Séb' était excellent. Le soir, nous avons rapidement investi le chalet en mettant de l'ambiance avec de la musique et en partageant une bonne fondue. Le lendemain, nous sommes rentrés par un autre chemin, en profitant de magnifiques paysages jusqu'à La Chaux-de-Fonds. Cette belle expérience m'a donné envie de reprendre la marche près de chez moi de temps en temps. L'ASAP a su me soutenir dans de nombreux aspects, comme les démarches administratives ou la gestion des émotions. Ils m'ont aussi aidé à me nourrir pendant une période de difficultés financières. Dans mon cas, les adultes de l'ASAP étaient les seuls à m'aider durant une période difficile. Ils ont toujours su m'apporter du soutien, ou tout faire pour essayer de m'aider, que je sois mineur puis majeur.

En nous appuyant sur les repères proposés dans le guide du travail de rue produit par Dynamo (ONG et service d'aide à la jeunesse), nous souhaitons rappeler que l'accompagnement ne naît pas d'une demande formalisée, mais bien de la rencontre. Une rencontre souvent fragile, parfois furtive, qui se construit dans ces espaces de vie que sont les gares, les places ou les coins de quartier.

Là où les jeunes cherchent à se protéger, à exister, parfois à survivre, le travailleur ou la travailleuse de proximité s'inscrit avec humilité, en prenant le temps d'observer mais surtout d'être présent-e. Ce temps long constitue un travail essentiel mais peu visible. C'est pourtant dans ces interstices que naît la confiance. Une confiance qui ne se décrète pas, mais qui se construit progressivement, au rythme du jeune. Le suivi individuel n'apparaît alors plus comme une intervention isolée, mais comme la continuité naturelle de ce lien déjà engagé.

Derrière chaque accompagnement, il y a ainsi tout un travail de l'ombre : des observations fines, une attention constante aux dynamiques relationnelles, une capacité à « faire avec » sans imposer. Ce travail discret permet aux jeunes de se dévoiler, de reprendre confiance en eux et en l'autre, et d'envisager, parfois, d'autres possibles. En articulant travail de proximité et suivi individuel, dans la lignée des principes portés par Dynamo, nous affirmons que c'est bien dans la relation, dans sa simplicité comme dans sa profondeur, que se construisent les évolutions les plus durables.

Les deux Nicolas, Fellrath et Roth

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des évolutions amorcées ces dernières années au sein de l'ASAEF. Après avoir posé des bases solides et accompagné la croissance de notre équipe, notre service poursuit aujourd'hui son développement avec une attention particulière portée à la consolidation de ses pratiques, à l'équilibre de son fonctionnement et à la qualité de ses interventions auprès des familles.

Dans cette dynamique, nous avons eu le plaisir d'accueillir une étudiante en formation pratique de la HES, Manon Wydler. Elle a su s'adapter avec pertinence aux exigences et aux spécificités de notre contexte de travail. Son engagement et sa posture professionnelle ont constitué un apport apprécié dans le fonctionnement quotidien du service.

L'année a également été marquée par plusieurs mouvements au sein de l'équipe, venant transformer et enrichir la dynamique du service. Après une parenthèse de six mois de voyage, Stéphanie Salvalai a réintégré l'équipe à la fin du mois de juin. Durant son absence, Coralie Scherler avait rejoint le service dans le cadre d'un remplacement en CDD en décembre 2024. Puis, Matilde Bise a quitté l'ASAEF fin juillet pour entreprendre un voyage de longue durée. Coralie Scherler a ainsi poursuivi son engagement au sein de l'ASAEF en transformant son contrat en CDI.

Au cours de l'été, Julie Aubert a quitté le service à la mi-août et a été remplacée à cette même période par Elodie Blandenier, permettant d'assurer une continuité dans les accompagnements tout en accueillant de nouvelles perspectives professionnelles. Cindy Miserez a également quitté l'équipe à la fin du mois d'octobre ; son poste sera repris par Letizia Di Capua à partir de février 2026.

Ces différents mouvements ont naturellement demandé des ajustements, mais ils ont également contribué à nourrir la richesse et la diversité du collectif. Chaque départ a aussi marqué l'ouverture de nouveaux chapitres pour les personnes concernées, tant sur le plan personnel que professionnel. L'arrivée de nouvelles collaboratrices, avec leurs expériences et leurs sensibili-

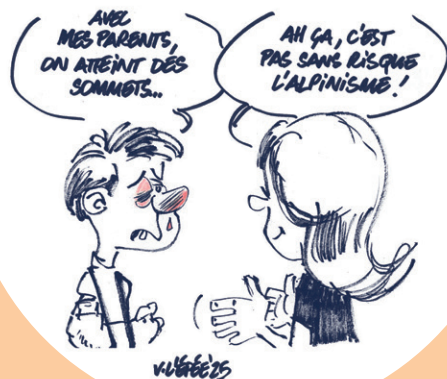
tés propres, participe à faire évoluer notre manière de travailler et à renforcer la complémentarité de l'équipe. Malgré ces transitions, l'équipe a su conserver une dynamique lumineuse, solidaire et engagée, portée par une énergie commune et par le plaisir de travailler ensemble au service des familles accompagnées.

Dans une volonté constante de développer nos compétences et d'affiner nos pratiques professionnelles, l'équipe a également pris part à plusieurs temps de formation. Deux journées ont été consacrées à la thématique des loyautés familiales avec Madame Corinne Bircher, permettant d'approfondir la compréhension des dynamiques relationnelles à l'œuvre dans les systèmes familiaux. Par ailleurs, deux journées de formation ont été organisées avec Monsieur Xavier Pitteloud autour de la question de l'aide contrainte, thématique particulièrement présente dans les accompagnements réalisés par notre service.

Enfin, un groupe de travail a poursuivi une réflexion autour du développement du service et de l'évolution de ses pratiques. Une attention particulière a été portée à la manière de faire émerger la demande des familles au début de l'accompagnement, étape essentielle pour favoriser leur implication dans le processus. Ce travail collectif a permis l'élaboration d'une directive interne et d'un classeur d'outils visant à soutenir les professionnel-le-s dans cette phase importante du suivi.

À l'image d'un écosystème qui se développe grâce à la diversité et aux interactions qui le composent, l'ASAEF poursuit son évolution avec la volonté de rester au plus près des besoins des familles accompagnées. En renforçant ses pratiques, en nourrissant le travail d'équipe et en développant ses collaborations avec le réseau, le service continue de cultiver un cadre d'accompagnement solide, souple et vivant, au service du bien-être et du développement des enfants.

Coralie Scherler et Gilian Lapaire



Dans ce rapport annuel 2025, nous nous concentrons sur les trois axes de travail que sont, l'augmentation de situations complexes, l'évolution de l'intervention socio-professionnelle et l'intervention familiale.

Cette année a été marquée par l'arrivée d'un certain nombre de situations complexes qui nous ont amené à réfléchir, et parfois nous redéfinir. Pour certains jeunes que nous accompagnons, notre prestation est l'ultime possibilité d'accompagnement avant le passage à l'âge adulte. Les jeunes rencontrés à La Batoude mettent une grande partie de leur énergie à trouver par eux-mêmes des solutions leur permettant de gérer leurs difficultés, leurs traumatismes et tenter de survivre. Notre accompagnement consiste à essayer d'apporter un minimum de sécurité et de soutien dans leur vie souvent marginale et précaire. Nous constatons, tout de même, qu'une partie des jeunes ne parvient pas à s'inscrire dans le cadre nécessaire de notre accompagnement. Aussi, dans ce genre de cas de figure, nous déployons toutes nos compétences et notre réseau pour tenter de créer un lien suffisant. Nous avons donc renforcé notre partenariat avec le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie afin de développer des réseaux et des accès facilités aux services d'urgences, tel que les hôpitaux. Les processus prennent plus de temps et le cadre de La Batoude est mis à l'épreuve. Malheureusement, dans de rares cas, le projet ne peut aboutir, les jeunes étant trop fuyants.

Face à cette nouvelle réalité, nous avons été amenés à revoir notre concept ainsi que notre processus d'admission. Nous avons dû redéfinir le cadre « bas seuil » proposé par la prestation et parfois trouver des solutions spécifiques qui nous ont amené à travailler dans l'urgence.

### **Intervention socio-professionnelle**

L'accompagnement socio-professionnel a été marqué par le refus du canton de créer un second poste, ce qui a conduit à réfléchir au rôle, à la mission et aux limites de l'intervenante socio-professionnelle, en lien avec les spécificités de La Batoude. La complexité des situations des jeunes et leur absentéisme

ont rendu difficile la continuité des travaux à l'extérieur. La restructuration mise en œuvre a recentré l'accompagnement sur la construction du projet du jeune, désormais au cœur du dispositif. Le travail rémunéré n'est plus une finalité, mais un levier au service du projet.

### **Intervention familiale**

Depuis sa création, la famille est incluse dans le processus La Batoude, et l'idée de travailler avec le système familial fait partie intégrante de la prise en charge.

Bien que cette présence de facto du réseau familial ait toujours été reconnue comme vertueuse, la fonction d'intervenant-e familial-e a longtemps représenté un défi pour La Batoude. En effet, le poste, avait été peu conceptualisé et peu expérimenté dans les autres prestations de type La Batoude en Suisse.

Après plusieurs années d'ajustement, l'année 2025 marque un aboutissement de cette démarche en s'inscrivant théoriquement et cliniquement dans une perspective systémique. Une petite révolution qui a permis de redessiner le chemin de la demande en considérant davantage les besoins des jeunes pour définir le cadre d'intervention familiale.

Cette quête d'identité a paradoxalement permis de renforcer une cohérence globale de l'accompagnement et la dimension interdisciplinaire de La Batoude.

Finalement, cela a permis de proposer un setting beaucoup plus varié pour le travail familial. Selon les situations, ce sont les fratries, les grands-parents ou la famille élargie qui ont été invités pour des séances familiales. Dans d'autres situations, c'est le setting individuel qui a été souhaité, notamment dans des situations où la sécurité n'était pas suffisante pour imaginer un travail avec la famille. Cette ouverture semble témoigner de la plus grande place à la co-expertise et à la co-construction que ce nouveau chemin permet d'emprunter.

L'équipe de La Batoude



Président	WINZ-WIRTH Kilian	Milvignes
Vice-président	GODET Philippe	La Tène
Membres	BERNOULLI Marc (dès 2026)	Hauterive
	BRESSOUD Aline	Genève
	HUMAIR Xavier	Milvignes
	RÖTHLISBERGER Jean-Marie	Les Brenets
	ZOSSO Jacqueline	Neuchâtel
Direction	MARCHAND Bernard	Peseux
Organe de révision	MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS S.A.	Neuchâtel

CONSEIL DE FONDATION  
AU 31 | 12 | 2025

## DIRECTION ET ADMINISTRATION

AUDERSET Steve	01.09.2020	Comptable
TOSUN Melisa	14.08.2023	Apprentie employée de commerce
DA SILVA Anabela	01.09.2013	Employée de maison
MARCHAND Bernard	01.06.2006	Directeur
HUGUET Matthias	01.09.2022	Responsable finances et administration

---

## AEMO

AUBRY Sarah	01.01.2025	Intervenante AEMO
AYER Marion	01.01.2019	Intervenante AEMO
BAGARIC Boris	01.09.2023	Intervenant AEMO
BARATTA Irène	01.05.2015	Intervenante AEMO
BARRAGAN Tiffany	01.10.2024	Intervenante AEMO
BOVET Sylvain	01.05.2021	Intervenant AEMO
DA CRUZ Monica	01.09.2025	Intervenante AEMO

## AEMO suite

FREITAG Anne	01.03.2025	Intervenante AEMO
GILLABERT Mathieu	01.09.2020	Intervenant AEMO
KISSLIG Julie	15.08.2014	Intervenante AEMO
LANG Nuria	01.09.2004	Responsable équipe AEMO Littoral, Val-de-Ruz et Val-de-Travers
LANZ Lya	01.11.2024	Intervenante AEMO
MASINI Bastien	01.01.2022	Intervenant AEMO
MASSON Delphine	17.08.2009	Intervenante AEMO
MÜLLER ZACCOMER Julie	01.01.2019	Intervenante AEMO
PERUCCHI Nancy	14.04.2008	Responsable équipe AEMO Montagnes neuchâteloises
QUINODOZ Gaëtan	01.03.2023	Intervenante AEMO
REUSSER Daniel	01.01.2020	Intervenant AEMO
VALLADARES Deborah	01.02.2014	Intervenante AEMO
VAUCHER Marine	01.04.2025	Intervenante AEMO
WIESER Nadine	01.12.2011	Intervenante AEMO

PERSONNEL AU 31 | 12 | 2025

## ASAEF

BLANDENIER Elodie	18.08.2025	Intervenante ASAEF
GARCIA BREGUET Ulyses	15.08.2013	Responsable équipe ASAEF
LAPAIRE Gilian	15.08.2024	Intervenant ASAEF
NAVARRO Pamela	14.08.2023	Assistante sociale ASAEF
PASQUALI Quentin	01.04.2019	Intervenant ASAEF
SALVALAI Stéphanie	15.02.2019	Intervenante ASAEF
SCHERLER Coralie	01.12.2024	Intervenante ASAEF

---

## LA BATOUDE

BOCHUD David	01.04.2019	Éducateur La Batoude
DUSONG Marie	01.12.2022	Responsable équipe La Batoude
GANDOLFO Ivan	01.12.2019	Intervenant famille
MARCHAND Dany	01.01.2017	Éducateur La Batoude
NETO DE LIMA Sephora	01.03.2023	Éducatrice La Batoude
VAN DE POEL Noémie	09.08.2021	Intervenante socio-professionnelle
VIEILLARD IBRAHIM Fanny	01.12.2020	Éducatrice La Batoude

## ASAP

BEAUD Solène	01.09.2025	TSP ASAP
BIELER Valentin	01.01.2024	TSP ASAP
FELLRATH Nicolas	01.10.2021	TSP ASAP
FRICK Tina	01.04.2012	TSP ASAP
KÄMPF Gabrielle	01.01.2025	TSP ASAP
PAUCHARD Armelle	01.11.2023	TSP ASAP
ROSSELLI Elisa	01.04.2020	Responsable équipe ASAP
ROTH Nicolas	01.04.2019	TSP ASAP
VAGNIÈRES Sébastien	01.01.2022	TSP ASAP

---

## CAFÉ LE BLA BLA

ROBERT Catherine	01.09.2018	Coordinatrice café Le Bla Bla
------------------	------------	-------------------------------

PERSONNEL AU 31 | 12 | 2025

# RAPPORT DE RÉVISION 2025



Fiduciaire  
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19  
F + 41 (0)32 722 19 20  
info@fdmc.ch  
www.fidmc.ch

## Rapport de l'organe de révision

Au conseil de fondation de la Fondation Carrefour Neuchâtel, Neuchâtel

## Rapport sur l'audit des comptes annuels

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Carrefour Neuchâtel, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la fondation présente un surendettement comptable au 31 décembre 2025. Nous attirons également votre attention sur les explications à la note 4.7 de l'annexe qui traite de la continuité d'exploitation et explique pourquoi le conseil de fondation n'a pas averti l'autorité de surveillance. Si, contre toute attente, la continuation d'exploitation de la fondation était remise en cause, nous rappelons au conseil de fondation les obligations de l'art. 84a CC.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA  
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3  
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11  
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28  
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponse 4  
1205 Genève



Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### *Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels*

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### *Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

#### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**


Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.


Neuchâtel, le 3 juin 2026  
DMR/cfa

**FIDUCIAIRE**  
**MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA**

 Signature électronique authentifiée

  
Sébastien Charpié  
expert-réviseur agréé

 Signature électronique authentifiée

  
David Marchand  
expert-réviseur agréé  
(réviseur responsable)

**Annexe : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)**

## FONDATION CARREFOUR NEUCHÂTEL, NEUCHÂTEL

4

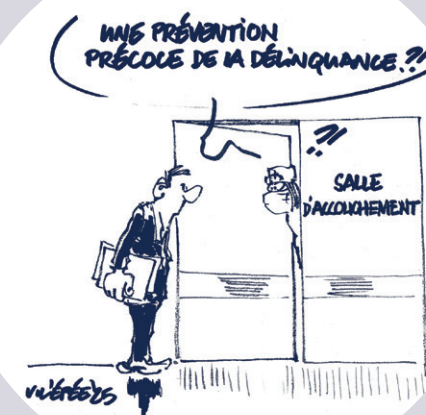
BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2025	2024
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités :		
Caisses	8 575.35	8 010.35
Banques	241 295.12	295 674.50
Débiteur Canton NE	179 731.90	65 965.15
Impôt anticipé à récupérer	2 156.20	2 129.50
Autres créances	2 496.80	18 795.50
Actifs transitoires	6 955.08	12 591.73
	<u>441 210.45</u>	<u>403 166.73</u>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations financières :		
Dépôts de garantie de loyer (comptes bloqués)	47 030.10	49 343.85
Immobilisations corporelles :		
Mobiliier, appareils, installations	110 779.91	115 034.76
Matériel informatique	102 763.96	86 318.88
Immeuble	141 700.00	143 800.00
	<u>402 273.97</u>	<u>394 497.49</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<u><u>843 484.42</u></u>	<u><u>797 664.22</u></u>

## FONDATION CARREFOUR NEUCHÂTEL, NEUCHÂTEL

5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2025	2024
	CHF	CHF
<b>PASSIF</b>		
<b>Dettes à court terme</b>		
Créanciers	138 757.08	18 004.58
Hypothèque - part remboursable à court terme	2 100.00	2 100.00
Emprunts à terme - part remboursable à court terme	33 160.00	33 160.00
Passifs transitoires	13 794.90	46 820.20
<b>Dettes à long terme</b>		
Emprunt hypothécaire	61 150.00	63 250.00
Emprunts à terme (assainissement prévoyance)	445 689.00	478 849.00
Provisions	65 797.50	96 000.00
Fonds de fluctuation de résultat	287 483.35	285 772.55
	<u>1 047 931.83</u>	<u>1 023 956.33</u>
<b>Fonds propres</b>		
Capital de fondation	5 000.00	5 000.00
Fonds libres	249 958.57	262 466.62
Fonds liés	0.00	522.94
Résultat reporté	175 675.33	151 160.10
Perte reportée liée à assainissement caisse de pension	(669 957.00)	(669 957.00)
Résultat de l'exercice	34 875.69	24 515.23
	<u>(204 447.41)</u>	<u>(226 292.11)</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<u><u>843 484.42</u></u>	<u><u>797 664.22</u></u>

COMPTE D'EXPLOITATION	2025	2024
	CHF	CHF
Subventions et contributions	5 690 346.53	5 538 678.65
Insuffisance/(Excédent) de contribution à recevoir/(rembourser)	103 641.05	21 624.05
Produits d'exploitation	39 457.20	33 322.15
Indemnités, jetons présence, divers	30 303.38	22 857.70
<b>Total des produits</b>	<b>5 863 748.16</b>	<b>5 616 482.55</b>
Frais de personnel	(3 906 679.15)	(3 718 152.75)
Variation provision heures supplémentaires et vacances	10 000.00	22 000.00
Frais des civilistes et de sous-traitants	(1 306.20)	(6 365.70)
Charges sociales	(892 017.25)	(854 993.20)
Autres charges de personnel	(302 949.23)	(290 467.76)
Produits alimentaires et boissons, ménage	(9 585.95)	(3 756.65)
Ecole, formation et loisirs, pécules, divers	(80 626.41)	(86 374.30)
Loyers appartement et entretien, ameublement	(88 560.20)	(99 732.49)
<b>Marge brute</b>	<b>592 023.77</b>	<b>578 639.70</b>
Loyers locaux	(309 501.91)	(310 894.99)
Electricité, eau et chauffage	(6 953.65)	(8 552.95)
Entretien, réparations et remplacement	(21 730.77)	(12 329.33)
Frais de bureau et d'administration	(165 030.73)	(120 224.79)
Assurances, taxes	(34 637.65)	(32 788.10)
Leasings	(16 733.75)	(16 674.60)
Amortissements	(20 135.36)	(21 318.91)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>17 299.95</b>	<b>55 856.03</b>
<b>Intérêts, frais de banque/cautionnement</b>	<b>(12 893.25)</b>	<b>(7 608.30)</b>
Produits des loyers immeuble propre	2 760.00	2 760.00
Entretien et assurances immeuble propre	(11 046.75)	(18 977.38)
Amortissement immeuble propre	(2 100.00)	(2 100.00)
Intérêts hypothécaires immeuble propre	(2 121.30)	(2 677.00)
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>(12 508.05)</b>	<b>(20 994.38)</b>
<b>Résultat avant extraordinaire et attributions/utilisations</b>	<b>(8 101.35)</b>	<b>27 253.35</b>
Produits extraordinaires	53 516.80	0.00
Charges extraordinaires	(21 859.95)	0.00
Attribution au fonds pour fluctuation de résultat	(1 710.80)	(34 466.80)
<b>Résultat avant attributions/utilisations</b>	<b>21 844.70</b>	<b>(7 213.45)</b>
(Attribution)/Utilisation des réserves	0.00	0.00
(Attribution)/Utilisation des fonds libres	12 508.05	20 994.38
(Attribution)/Utilisation des fonds liés	522.94	10 734.30
<b>Résultat annuel</b>	<b>34 875.69</b>	<b>24 515.23</b>



### AEMO

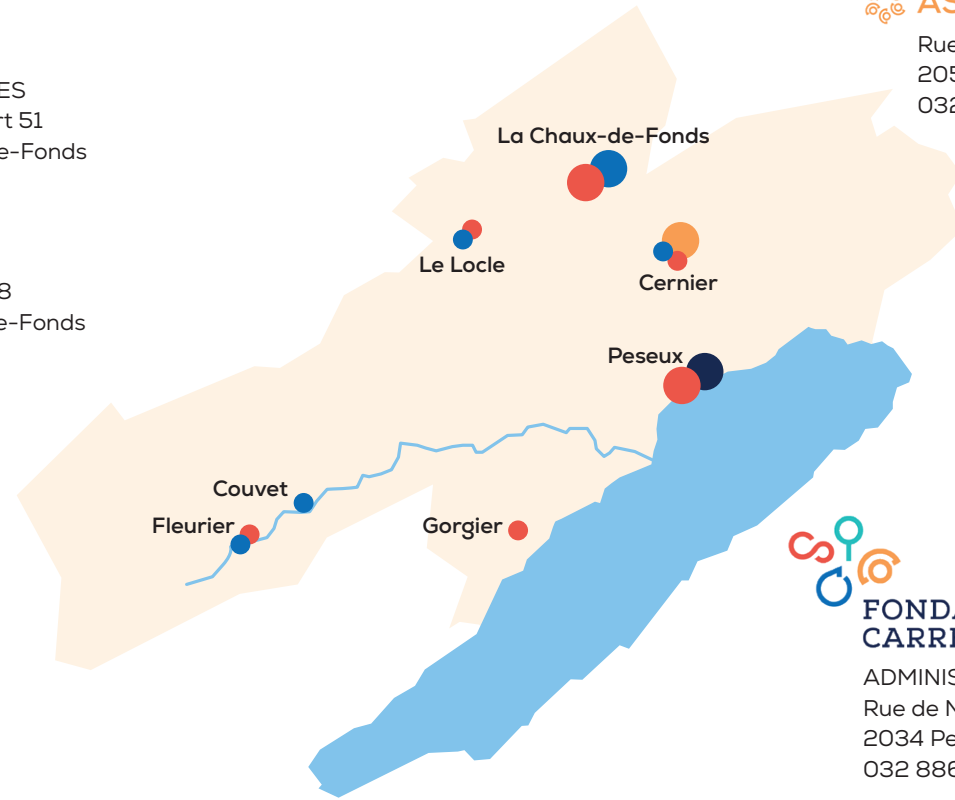
AEMO MONTAGNES  
Av. Léopold-Robert 51  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032 886 88 99

### ASAP

Rue des Musées 38  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032 886 89 10

### ASAEF

Rue Pierres-Grises 17  
2053 Cernier  
032 886 88 90



### FONDATION CARREFOUR

ADMINISTRATION  
Rue de Neuchâtel 34  
2034 Peseux  
032 886 88 90

### AEMO

AEMO LITTORAL  
Place de la Fontaine 4  
2034 Peseux  
032 886 89 11

### BATOUE

Rue de Neuchâtel 34  
2034 Peseux  
079 385 85 38  
032 886 89 11



Plus d'informations  
sur notre site internet  
[www.fondation-carrefour.ch](http://www.fondation-carrefour.ch)

### VICTIME ET CULPABILITÉ



NOUS CONTACTER

« La Fondation Carrefour exprime sa plus grande gratitude au Rotary Club La Chaux-de-Fonds, au Rotary Club Montagnes neuchâteloises, à Chocolats Camille Bloch, au Garage des 3 Rois SA, ainsi qu'à tous les autres généreux donateurs dont nous préservons l'anonymat.

Elle adresse également un grand merci à Vincent L'Epée pour les croquis réalisés lors de la journée du sixième anniversaire de la fondation. »

